

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 17 milliards 80 millions de francs

117 à 167, Quai de Javel

PARIS XV^{ème}

METHODES RÉPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

Paris, le 27 Juin 1958

NOTE TECHNIQUE
à MM. les **CONCESSIONNAIRES**
N° 691

DS 19 - ID 19

SUSPENSION

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 17 milliards 80 millions de francs

117 à 167, Quai de Javel

PARIS XVème

METHODES RÉPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

Paris, le 27 Juin 1958

NOTE TECHNIQUE
à MM. les CONCESSIONNAIRES
N° 691

DS 19 - ID 19

BARRE ANTI-ROULIS AV.

Les voitures DS 19 et ID 19 livrées actuellement sont équipées de ressorts de barre anti-roulis.

Ces ressorts peuvent être montés sur les voitures précédemment livrées à condition que les paliers de barre anti-roulis soient bien réglés.

Pour s'en assurer, il faut désaccoupler cette barre à ses extrémités et mesurer l'effort nécessaire à sa rotation (voir planche I).

Cet effort, de l'ordre de 6 Kg, doit être respecté aussi exactement que possible. S'il est trop faible, c'est que le jeu aux paliers est trop important. Il peut alors se produire des claquements. S'il est trop élevé, le fonctionnement de la suspension avant risque d'être perturbé.

Dans les deux cas, il y a lieu de refaire le réglage (voir Dictionnaire de Réparation - Opération 726), et le cas échéant, de changer les coussinets.

MONTAGE DES RESSORTS DE BARRE ANTI-ROULIS

Placer la voiture sur un élévateur, ou sur une fosse.

Les ressorts gauche et droit sont différents. Ils sont symétriques. Respecter leur position de montage indiquée à la planche II afin que leur face d'appui épouse la forme de la traverse.

Pour les monter, procéder comme suit :

- a) Fixer les coussinets sur les ressorts et les enduire de graisse graphitée.
- b) Comprimer les ressorts à l'aide d'une pince et les mettre en place en respectant l'orientation indiquée sur la planche I.
- c) Pour limiter le déplacement latéral des ressorts, placer deux butées en caoutchouc suivant la planche II.

Percer à cet effet deux trous de diamètre 5,5 mm dans les tôles latérales en respectant les positions indiquées sur le dessin.

- d) Déplacer alors chaque ressort (le ressort gauche vers la gauche, le ressort droit vers la droite) de façon qu'ils viennent en appui sur leur butée.

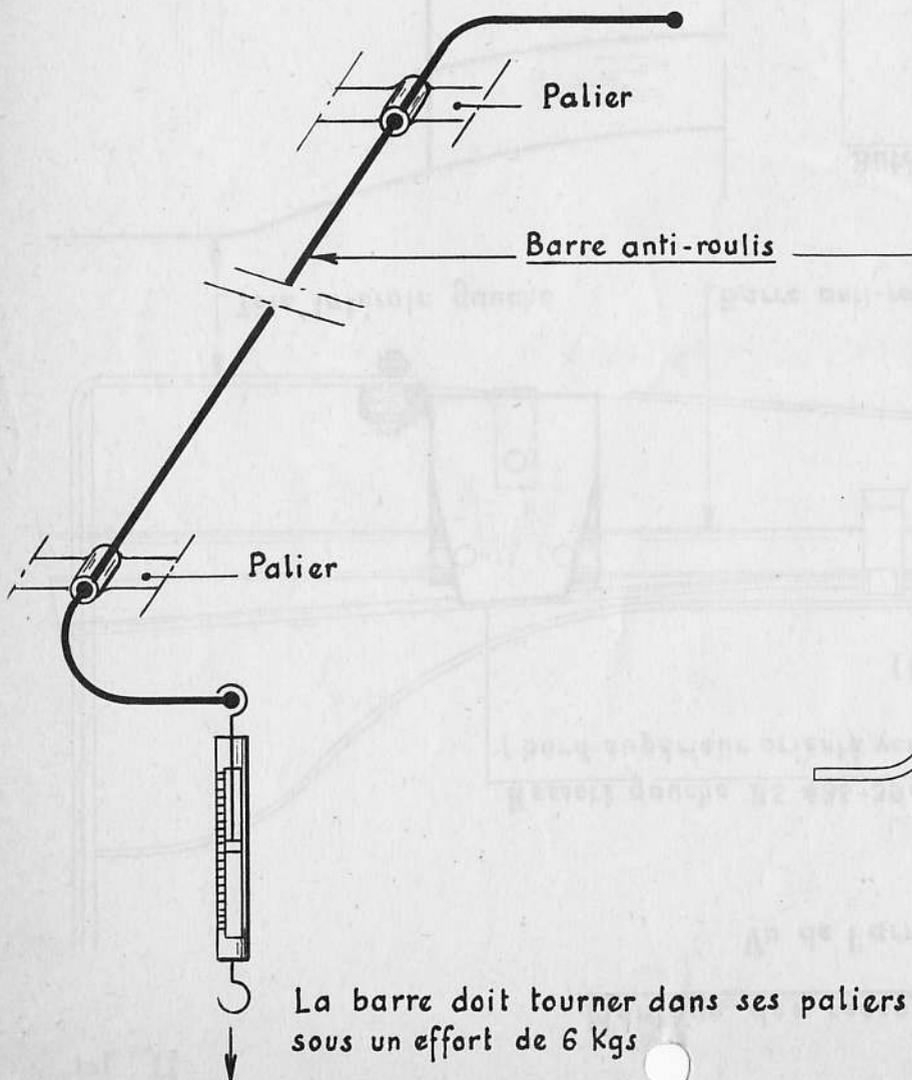
Rabattre alors la patte d'immobilisation sur le bord arrière de la traverse.

PIECES DETACHEES

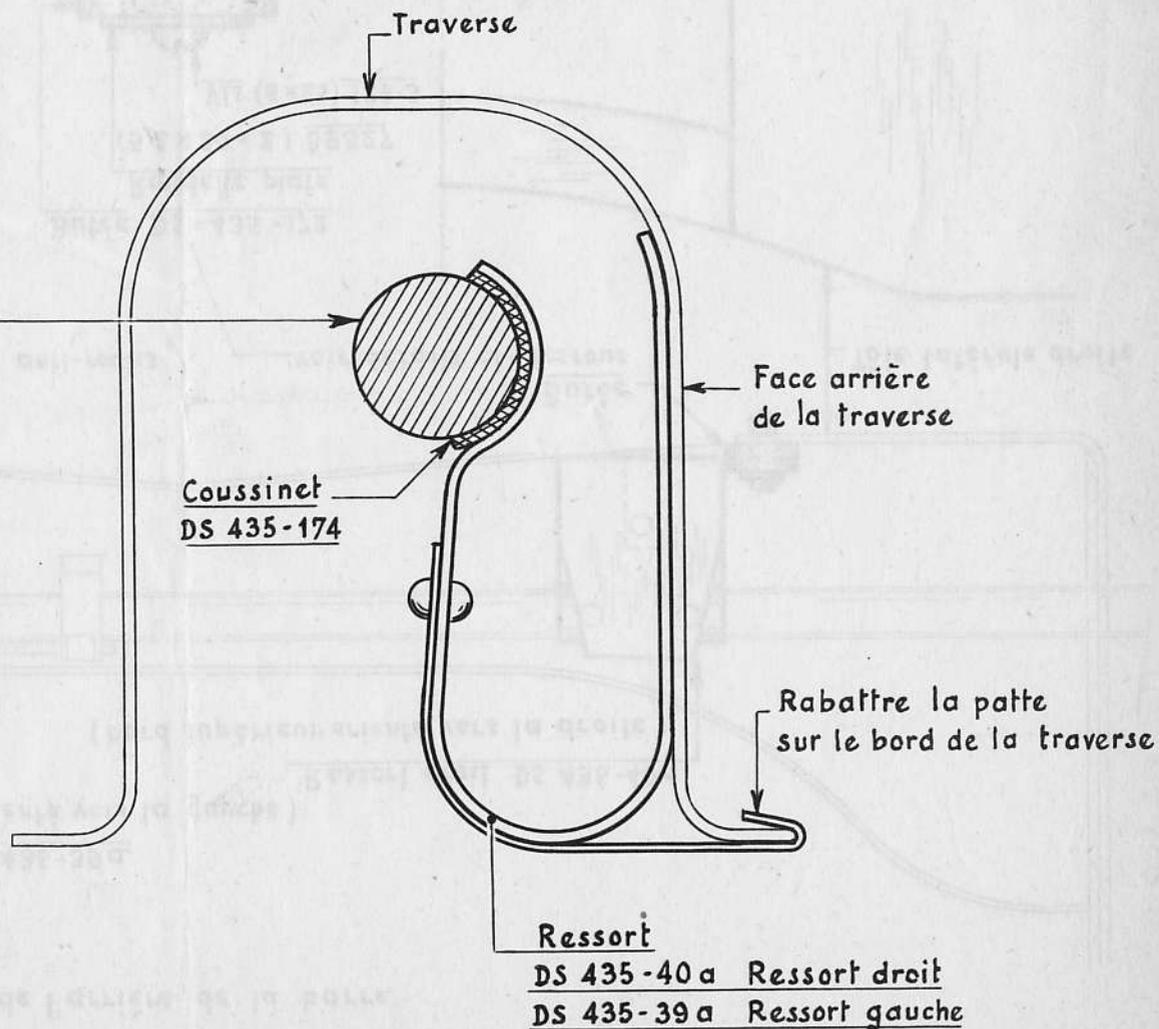
Pour appliquer la modification précédente, vous pouvez commander à notre Service des Pièces Détachées les pièces nécessaires sous les numéros ci-dessous :

1 Ressort droit	n° DS 435 - 40 a	
1 Ressort gauche	n° DS 435 - 39 a	
2 Butées caoutchouc	n° DS 435 - 172	
2 Coussinets	n° DS 435 - 174	(rayon VI)
2 Rondelles plates (5,2 x 20 x 2)	n° 39.827	(rayon II)
2 Vis (tête ronde 5 x 25)	n° 129.S.	(rayon III)
2 Ecrous	n° 2321.S	(rayon III)
2 Rondelles GROWER	n° 2333.S	(rayon III)

Vérification du réglage des paliers
de barre anti-roulis



Montage des ressorts
de barre anti-roulis



Montage des ressorts de barre anti-roulis

Vu de l'arrière de la barre

